

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1052/SG/CG concernant une prise en charge de frais d'évacuation, de traitement et de séjour en métropole .

n° 73-1052/SG/CG

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

Date de publication

27 juin 1973

Numéro JO

n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro

10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Ibrahim Bare Darar à l'hôpital de la Timone (service du professeur Païllas), boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille (France).